

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs

Pour sociétaires:

Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francsPour les abonnements
s'adresser à:**Administration**
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
LausanneCompte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne

Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye,
professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte;
A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin,
architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte;
G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.**Tarif des annonces**Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.

5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursalesSOMMAIRE: *Concours pour l'étude des plans du bâtiment de l'Ecole de Médecine à Lausanne.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACE-
MENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS DU BATIMENT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE A LAUSANNE

Extrait du règlement:

En mars 1951, l'Etat de Vaud ouvrait un concours pour l'étude des plans du bâtiment de l'Ecole de médecine, à construire sur le terrain du Champ-de-l'Air, à Lausanne.

Le concours était réservé: a) aux architectes vaudois, quelle que soit leur résidence; b) aux architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud et cela depuis au moins un an.

Une somme de 20 000 fr. était mise à la disposition du jury pour être répartie en cinq ou six prix.

Chaque concurrent ne pouvait présenter qu'un seul projet. Le programme précisait notamment:

« L'Institut de physiologie sera maintenu.

» Le bâtiment de l'Ecole de médecine doit être aussi séparé que possible du pavillon des opérés. On évitera, autant que faire se peut, la proximité de la rue du Bugnon.

» Une grande terrasse sera créée à la cote 557,20 au sud du pavillon des opérés. Elle sera réservée à l'Hôpital. Les concurrents ne tiendront pas compte, pour l'aménagement de cette terrasse, du pavillon du Champ-de-l'Air, celui-ci étant appelé à disparaître ultérieurement.

» La hauteur de la nouvelle construction ne dépassera pas, sur sa plus grande surface, la cote 557,00, les parties éventuellement plus hautes ne dépassant pas la cote 558,00.

» Il sera aménagé sur le terrain de l'Ecole de médecine un emplacement pour quelques autos et bicyclettes.

» La nouvelle Ecole de médecine groupera deux instituts, à savoir:

» I. Anatomie.

» II. Histologie et embryologie.

» Les deux instituts utiliseront en commun les deux auditoires, le musée et la bibliothèque.

» Le musée servira également comme salle d'études pour les étudiants.

» La bibliothèque sera utilisée également comme salle de séances pour la Faculté de médecine, et comme salle d'examen.

» Les locaux accessibles aux étudiants seront dans la mesure du possible séparés des locaux du personnel et des laboratoires scientifiques.

Le programme donnait en outre la nomenclature détaillée des locaux.

Extrait du rapport du jury:

Le jury chargé d'examiner les projets présentés au concours pour l'étude des plans du bâtiment de l'Ecole de médecine, à Lausanne, s'est réuni le 2 février 1951 pour élaborer le programme de concours, puis les 17, 18, 24 et 25 juillet 1951 pour examiner les projets.

Ont assisté aux séances: MM. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, président, Lausanne; E. Virieux, architecte de l'Etat, vice-président, Lausanne; le professeur O. Bucher, Lausanne; le professeur J.-L. Nicod, Lausanne; Ch. Thévenaz, architecte, Lausanne; Hermann Baur, architecte, Bâle; le professeur Jean Tschumi, architecte, Lausanne; F. Decker, architecte, Neuchâtel; suppléant: M. J.-L. Buttica, architecte, Lausanne.

Le jury constate que vingt-quatre projets ont été déposés dans le délai prescrit.

(Voir suite page 377).

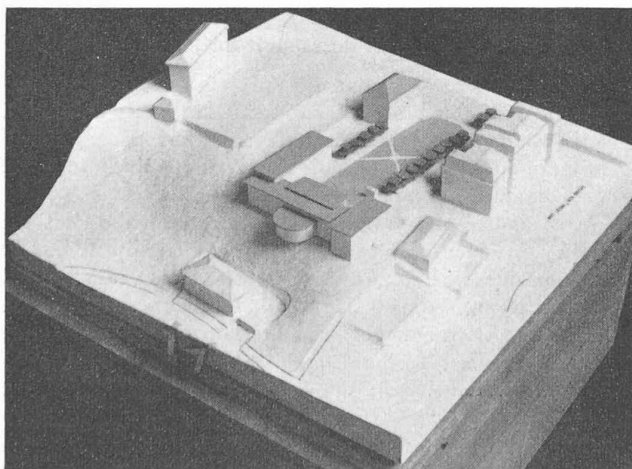
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS DU BATIMENT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, A LAUSANNE

1^{er} prix, projet « Ars longa, vita brevis », M. Marc Piccard, architecte, à Lausanne.



Plan de situation.

Echelle 1 : 2000.



Maquette.

Jugement du jury :

L'implantation et l'adaptation au terrain sont bonnes, mais le bâtiment s'avance trop en avant de la falaise.

Le projet est très aéré.

Les voies d'accès sont bien comprises.

La circulation intérieure est bonne, ainsi que le groupement et l'emplacement des locaux.

Les deux instituts sont bien séparés.

Quelques laboratoires sont trop profonds. La salle de microscopie n'a pas la surface demandée.

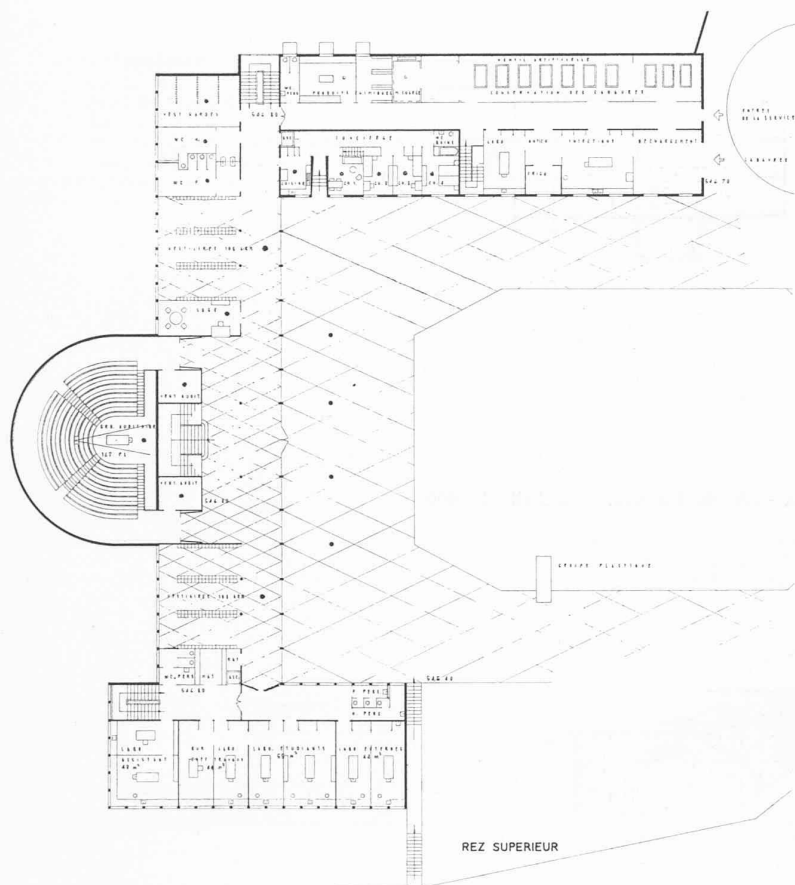
L'architecture est bonne.

La proposition de mettre les garages sous la terrasse pourrait être retenue, bien qu'en dehors des limites de construction.

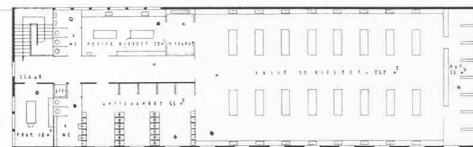
Cube : 19 295 m³.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS DU BATIMENT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, A LAUSANNE

1^{er} prix : projet « Ars longa, vita brevis », par M. Marc Piccard architecte, à Lausanne.

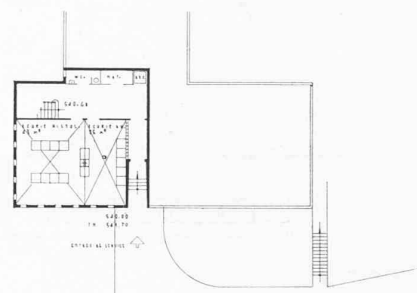


Plan du rez-de-chaussée.

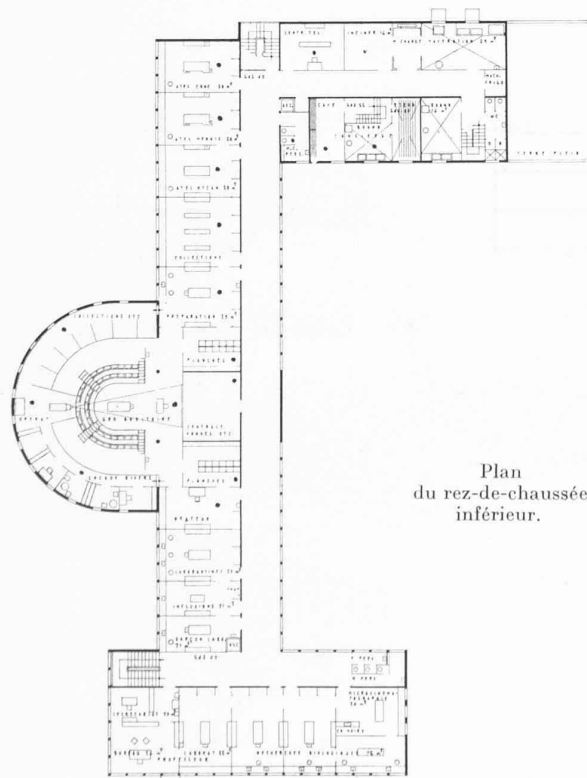


Plan du 2^e étage.

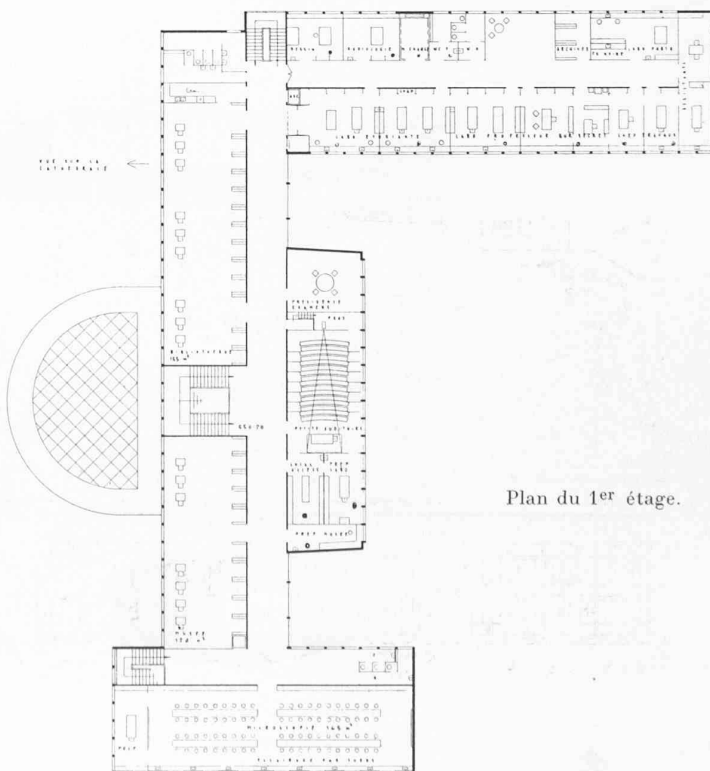
Echelle 1 : 600.



Plan du sous-sol dégagé.



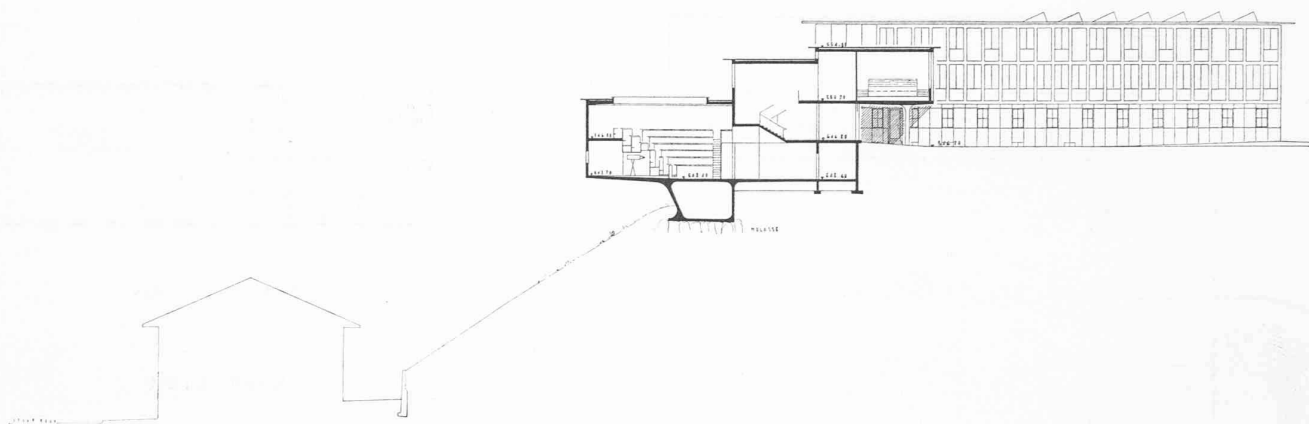
Plan
du rez-de-chaussée
inférieur.



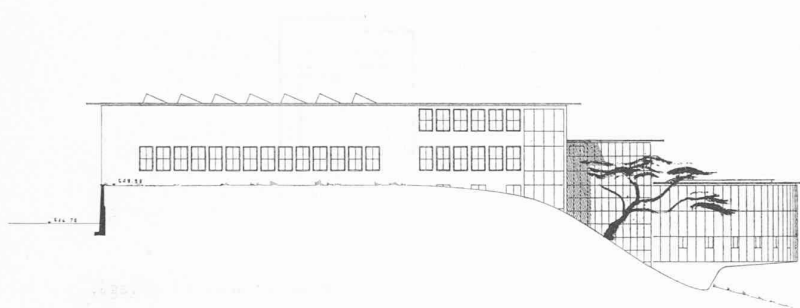
Plan du 1^{er} étage.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS DU BATIMENT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, A LAUSANNE

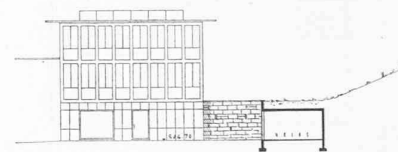
1^{er} prix : projet « Ars longa, vita brevis », par M. Marc Piccard, architecte, à Lausanne.



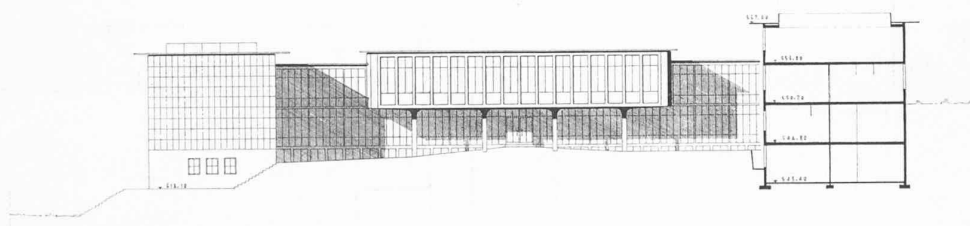
Coupe rue César-Roux - rue du Bugnon. — Echelle 1 : 600.



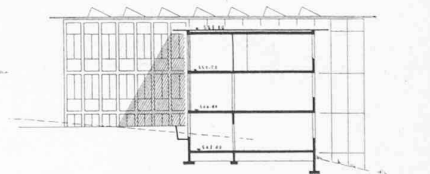
Anatomie. — Façade nord.



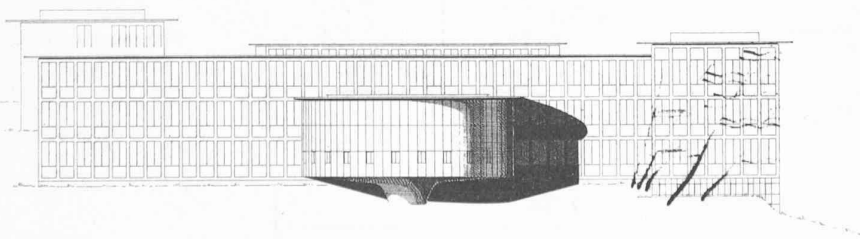
Anatomie. — Façade est.



Façade est.



Coupe sur locaux communs.



Façade ouest.



Histologie. — Façade sud.

Au cours de la première séance, le jury examine tous les projets et effectue une visite du terrain.

Au cours de la deuxième séance, le jury examine tous les projets dans leurs détails.

Il constate que ceux-ci ont tous une tenue architecturale suffisante et méritent d'être examinés ; il n'en élimine donc aucun.

Dans les séances suivantes, le jury procède à des éliminations successives puis au classement des projets.

Le jury fixe un certain nombre de critères qui serviront de base à son jugement : 1. Implantation, volumes, aménagements extérieurs, voies d'accès. — 2. Circulations intérieures. — 3. Groupement et emplacement des locaux, distinction des deux instituts, séparation des locaux d'enseignement d'une part, et des locaux du personnel et des laboratoires scientifiques d'autre part. — 4. Architecture. — 5. Cube et économie du projet.

Cinq projets qui malgré leurs qualités présentent de graves défauts sont éliminés au premier tour.

Au deuxième tour, neuf projets sont éliminés.

Restent alors en présence dix projets. Le jury décide de les examiner méthodiquement et une critique détaillée sera faite pour chacun d'eux.

Le jury procède ensuite au classement des projets.

Avant de le rendre définitif, il a passé une nouvelle fois en revue tous les projets présentés.

Il décide d'attribuer six prix et de répartir la somme de 20 000 fr. mise à sa disposition comme suit : 1^{er} prix, 4500 fr. ; 2^e prix, 4300 fr. ; 3^e prix, 4200 fr. ; 4^e prix, 3000 fr. ; 5^e prix : 2500 fr. ; 6^e prix : 1500 fr.

Conclusions

Le jury est d'avis que si aucun des projets primés ne peut être exécuté sans subir quelques modifications, le concours a toutefois atteint son but.

Le jury estime que le projet classé en premier rang est digne d'être exécuté, sous réserve d'être modifié de façon à éliminer les quelques défauts signalés plus haut.

En conséquence, se prononçant à la majorité, il propose à l'Etat de Vaud de charger de l'exécution l'auteur de ce projet.

Ayant ainsi arrêté les conclusions de son rapport et signé le procès-verbal des décisions prises, le jury procède à l'ouverture des enveloppes qui révèle comme suit les noms des lauréats :

1^{er} prix : projet « Ars longa, Vita brevis », M. Marc Piccard, architecte, Lausanne.

2^e prix : projet « Bleu », M. Jacques Favre, architecte, Pully. Collaborateurs : MM. J. Zumbunnen, architecte, et Marx Lévy, étudiant.

3^e prix : projet « 12358 », MM. Arnold Pahud, architecte, Renens, et Italo Ferrari, architecte, Lausanne.

4^e prix : projet « Galien et Hippocrate », M. Eugène Mamin, architecte, Lausanne. Collaborateur : M. Hubert Vuilleumier.

5^e prix : projet « Ny plus ny moins », M. A. Chappuis, architecte, Vevey.

6^e prix : projet « Alma », M. J. de Freudenreich, architecte, Saint-Prex.

BIBLIOGRAPHIE

Rüstungsbau, par † H. Kirchner, professeur. 2^e édition revue par Adolf Müllenhoff, professeur, Lübeck. Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin, 1951. — 2 volumes 17 × 24 cm : tome I : XI + 178 pages, 253 figures, prix broché 21,50 DM ; tome II : XI + 136 pages, 152 figures, prix broché 16,50 DM.

Dans un excellent ouvrage, les auteurs traitent en détail de la plupart des problèmes qui se posent dans la construction, le montage et le démontage des différents types d'échafaudages, métalliques ou en bois, que l'on rencontre dans la construction des voûtes en maçonnerie ou en béton, des ponts métalliques droits ou en arc, à une ou à plusieurs travées, des ponts suspendus, etc.

Ils étudient également les ponts provisoires et les échafaudages de service.

D'importants chapitres sont consacrés aux qualités requises des matériaux de construction, aux cintres, aux pylônes, chevalements et palées provisoires, à l'assemblage des différents éléments des échafaudages et de leurs organes annexes. Les bases des calculs sont aussi mentionnées.

Les auteurs ont groupé dans ces deux volumes une quantité d'exemples, tirés de cas concrets, et les présentent à l'aide de schémas et de dessins (souvent accompagnés de vues photographiques) faisant ressortir avec clarté les particularités propres à chaque ressortir.

L'ingénieur, praticien ou étudiant, ainsi que l'entrepreneur pourront puiser dans cette riche source de documentation d'utiles renseignements pour leurs travaux.

Der Rammpfahl, par le Dr. ing. Wolfram Schenk, 100 pages, 80 figures. Editions Wilhelm Ernst & Fils. Berlin 1951.

L'auteur a rassemblé dans ce petit ouvrage l'essentiel de ce que doit connaître aujourd'hui celui qui se propose de projeter ou d'exécuter des fondations sur pieux battus.

L'objet principal de cet exposé est de fournir ce que la théorie et des essais récents, exécutés non pas sur modèles, mais sur les fondations elles-mêmes, ont apporté de neuf et de prati-

quement utilisable pour la solution du problème principal celui de l'estimation de la portance.

Le texte est complété par de nombreux graphiques et tables faisant de ce petit volume un outil de travail qui sera certainement apprécié des bureaux techniques.

Prof. Dr Mirko Ros. — Prof. Dr Paul Schläpfer : Leben und Wirken, par Dr Hans Erni, Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et Institut de recherches pour l'industrie, le génie civil, les arts et métiers, Zurich. — Editions Vogt-Schild A-G., Solothurn, 1950. — Une brochure 21 × 30 cm, 35 pages, illustrations.

Cette plaquette retrace la vie et l'œuvre des professeurs E. P. F. M. Ros et P. Schläpfer, respectivement président et directeur du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux de Zurich, qui tous deux ont pris leur retraite le 30 septembre 1949.

L'auteur montre quel développement et quel rayonnement ces deux personnalités ont su donner au célèbre Institut, de réputation mondiale, et présente une bibliographie détaillée de leurs publications, de leurs conférences et des travaux de recherches qu'ils ont dirigés.

Beton-Kalender 1951, 40^e année. Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin, 1951. — Deux volumes 11 × 15 cm. I^{re} partie : VIII + 656 pages, figures ; II^e partie : VIII + 400 pages, figures. Prix des deux volumes : 16 DM.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs la nouvelle édition de cet excellent aide-mémoire du constructeur d'ouvrages en béton et en béton armé qui, dans la forme condensée de deux volumes de petit format, donne une quantité considérable de renseignements théoriques et pratiques utiles tant au bureau que sur le chantier.

Rappelons que les exposés sont le fruit du concours de plusieurs spécialistes distingués, que les études et les expériences les plus récemment acquises y sont présentées et, enfin, que les tableaux numériques et les calculs établis le sont sur la base des normes allemandes DIN.